



STELLA SAINT MAUR HANDBALL HANDFIT 2022-2023

1 Les Logis de la Pie 94100 Saint Maur des fossés

Tel : 09 67 38 32 03

Courriel : contact@stellahandball.fr

<input type="checkbox"/>	Féminin				<input type="checkbox"/>	Masculin			
Nom					Nationalité				
Prénom					Date de naissance				
Tel portable			Adresse courriel						
Département Naissance			Ville de naissance						
Pays de naissance									
Taille cm				Droitier	<input type="checkbox"/>	Gaucher	<input type="checkbox"/>	Ambidextre	<input type="checkbox"/>

Adresse

numéro et voie			
complément			
Code postal		Ville	

Tarif

Adhésion au club obligatoire pour la saison : 50€

2 formules :

- Formule annuelle pour toutes les séances de la saison : 200€ (soit 250€ au total pour la saison)
- Formule à la carte par lot de 10 séances : 50€ (soit 100€ au total pour les 10 premières séances)

Paiement

<input type="checkbox"/>	Paiement en espèces montant :		
<input type="checkbox"/>	Chèques à l'ordre de Stella Saint Maur handball		
Banque	Numéro	Montant	
<input type="checkbox"/>	ANCV chèques vacances et coupons sports		
Emetteur			Montant

Documents à fournir

- 1 photo d'identité
- 1 copie de la carte d'identité ou passeport
- questionnaire de santé de la fédération française de handball si toutes les réponses à aux questions sont négatives et le dernier certificat médical est âgé de moins de trois ans
- certificat médical de moins de 6 mois attestant l'absence de contre-indication à la pratique du handball si au moins une des réponses au questionnaire de santé est positive ou si le précédant certificat date de plus de trois ans.

Informations

- En adhérant à la Stella Saint Maur Handball vous vous engagez à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association,
- conformément à la loi, la Stella Saint Maur handball a souscrit une assurance couvrant les conséquences de sa responsabilité civile et de celle de tous ses adhérents.
- je reconnais avoir été informé de mon droit d'accès et de rectification des informations ainsi collectées qui feront l'objet d'un traitement informatique (art.32, 6°, loi n°78-17 du 06/01/1978. Ce droit d'accès s'exerce auprès de la Stella Saint Maur handball,
- j'autorise la Stella Saint Maur à prendre des photos et à filmer mon enfant ou moi-même à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquelles je/il participe et autorise les publications dans tous les supports de communication de la Stella Saint Maur handball,
- en cas de besoin, la Sella Saint Maur handball contactera les services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.